



Paris le 02 juin 2017

### SYNDIQUONS NOUS !

A Mme Marisol Touraine, succède au ministère de la Santé Mme le Pr Agnes Buzyn.

Lors de la passation de pouvoir, Mme Touraine a déclaré être fière de son bilan. Le bilan : des centaines de fermetures de lits, une politique d'austérité qui a conduit à des fermetures d'hôpitaux, de services de soins dans les hôpitaux restants. La loi de Santé dite « Loi de modernisation du système de santé » a mis en place les Groupements Hospitaliers de Territoire, véritables machines de guerre de démantèlement et de désorganisation des hôpitaux. Nous commençons à voir les effets mortifères de ces GHT avec les fermetures-mutualisations à marche forcée. Le partage des données avec le secteur mutualiste et assurantiel a rendu le secret médical inopérant.

Mme Touraine a terminé son ministère en mettant en œuvre en pleine grève des internes une réforme du 3<sup>e</sup> cycle des études médicales, en publiant un décret permettant une mobilité des agents au sein des GHT, et en accordant une royale prime de 1,5 euros à certains agents de nuit.

L'orientation du gouvernement actuel en matière de réduction des dépenses publiques laisse craindre une accentuation de la politique déjà menée. Les propos de la ministre de la santé au récent du congrès des urgences, et la nomination comme chef de cabinet d'un ancien président de mutuelle santé le confirment.

Dans de nombreux hôpitaux, des centaines de médecins ont déjà publiquement pris position pour exprimer leur opposition à la politique qui mène à une réduction de l'offre de soins qui continue aujourd'hui.

### ALORS SYNDIQUONS NOUS AU SNMH FO

- Nous avons besoin d'être ensemble, dans une structure qui respecte les opinions de chacun.
- Les médecins et les autres catégories de personnels ont les mêmes intérêts pour soigner les malades.
- Sans les syndicats il n'y aurait ni sécurité sociale ni hôpitaux publics.
- Il nous est annoncé une nouvelle aggravation de la réforme du code du travail.
- Les lois Touraine et HPST doivent être abrogées

#### Bulletin d'adhésion 2017

Nom: .....

Prénom: .....

Statut actuel:.....

Spécialité d'exercice: .....

Nom et adresse de l'Hôpital: .....

Adresse où vous voulez recevoir les courriers syndicaux :  
.....

Téléphone personnel : .....

Fax: .....

Téléphone professionnel: .....

Mail: .....

À retourner, accompagné du règlement (à l'ordre du SNMH-FORCE OUVRIERE) à :  
Dr Marie Paule Lemonnier 9 rue Rue Carrière-Mainguet 75011 PARIS

Tarifs 2017 :

PH Temps plein, PU-PH : 185 euros

PH Temps partiel, Assistants, Attachés temps plein : 115 euros

Internes, Attachés temps partiel, Retraités : 85 euros

66 % du montant de la cotisation est déductible de vos impôts